



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

INFO PHYTO

Décembre 2016 - février 2017

Les géraniums, des vivaces
généreuses pour les plates-
bandes fleuries



p.6

p.12



Le miscanthus
en paillage

p.8











Une équipe spéciale au
cimetière de Wépion

Trimestriel - décembre 2016 - février 2017 - Bureau de dépôt : 5000 Namur - N° d'agrément : P917211



Sommaire

-  Edito : Petit bilan du zéro phyto.....p3
-  Les géraniums, des vivaces généreuses pour les plates-bandes fleuries.....p6
-  Une équipe spéciale au cimetière de Wépionp8
-  Journée sur les techniques alternatives de désherbage à Gembloux.....p10
-  AgriRecover vous débarrasse de vos produits phyto.....p10
-  Zéro pesticide pour protéger les publics vulnérables.....p11
-  Le miscanthus en paillage, une foule d'avantages.....p12
-  Chronique du Docteur GD.....p13

Evènements à venir

16 et 17 février: Salon des mandataires au WEX à Marche-en-Famenne

22 février: Formation à la taille des arbustes d'ornement organisée au Domaine de Mozet

Contact et inscriptions: Anne Fréson (secretariat.gd@gmail.com)

Mars (dates à préciser) : Plusieurs tables rondes sur la gestion des plaintes seront organisées en Wallonie

17 mars: Green City - Journée consacrée aux alternatives aux pesticides organisée par l'AID Soleilmont et la Commune de Fontaine l'Évêque

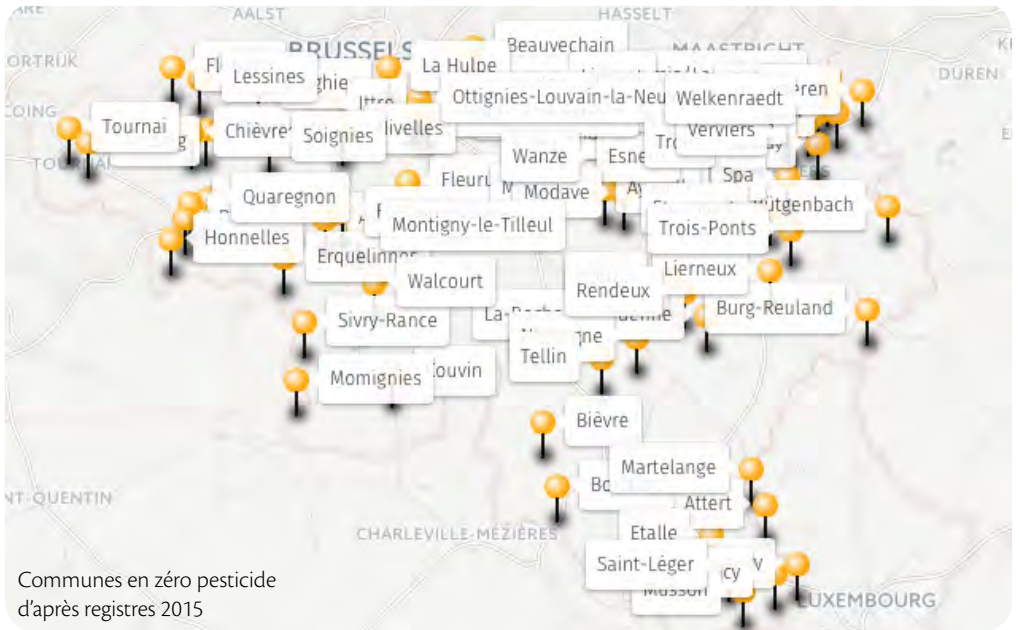
24 et 25 avril : Journée techniques - Eco-pâturage dans les espaces publics : Pourquoi? Comment?

Contact et inscriptions: Valérie Vanparys (valerie@gestiondifferentiee.be)

Chers lecteurs,

Tout d'abord nous voulons profiter de ce nouvel Info0Phyto pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2017!

Une nouvelle année étant souvent propice à de nouvelles résolutions, pourquoi ne pas en profiter pour donner à celles-ci un caractère environnemental en continuant votre route vers le zéro pesticide. Objectif à atteindre pour juin 2019 ! Mais cela n'est sans doute qu'un vain encouragement étant donné que la plupart d'entre vous ont bien compris les enjeux d'une réduction des pesticides et s'y sont déjà attelés depuis pas mal de temps.



En effet, cela fait maintenant plus de 2 ans que la nouvelle législation relative aux pesticides est entrée en vigueur. Il n'est donc plus rare à l'heure actuelle, de voir apparaître des herbes sur les places ou entre deux pavés, ce qui peut provoquer le mécontentement de certains citoyens.

En tant qu'ouvriers communaux, vous êtes en première ligne face aux plaintes de la population. C'est donc à vous qu'il revient d'expliquer pourquoi votre commune prend petit à petit un aspect plus naturel. N'oubliez pas que nous pouvons vous aider à communiquer en mettant des outils à votre disposition. De plus, des tables rondes seront prochainement organisées pour vous entraîner à réagir de manière constructive aux plaintes des citoyens.

Enfin, nous pouvons dresser un bilan positif du zéro pesticide pour 2016, puisqu'environ 70 communes n'utilisent désormais plus de pesticides et 72 communes ne pulvérisent plus que dans les cimetières. Cela est plutôt encourageant! Les techniques les plus souvent employées pour y parvenir sont l'enherbement, une gestion plus extensive des espaces enherbés et l'utilisation de machines de désherbage alternatif.

Nous espérons que ce nouveau numéro de l'Info0phyto mettant en lumière de nouvelles pistes, vous permettra de tendre vers le zéro pesticide.

Bonne lecture!

Le comité de rédaction,
Jean-Nicolas Arnould et Thibaut Mottet

Rappel :
N'oubliez pas d'envoyer votre registre phyto !

Votre registre d'utilisation reprenant les produits phytopharmaceutiques utilisés en 2016 doit être envoyé à l'adresse suivante : registre.pesticides.dgarne@spw.wallonie.be pour le 31 janvier 2017 au plus tard.

Attention, ce document doit impérativement être envoyé sous format excel, les autres formats ne seront plus acceptés !



INDUSTRIE

Désherbage Mécanique



2016

Palmarès des Innovations SALONVERT

Grand Prix Développement durable



StabNet 55/70

StabNet 90/120

Surfaces gravillonés, sablés, stabilisés

De 0.55 à 1.6 m

Qualité et vitesse de travail

Multifonctions



Applications

Cimetières, Allée
Parcs...



Applications

Allées,
Voies vertes,
Terrains sportifs...

PicPavé

Applications

Bordures de trottoirs
Pavés, fils d'eau...



PicBine

Applications

Cimetières, Allées,
Trottoirs, Murs...

02 97 86 36 07

contact@avrilindustrie.com

www.avrilindustrie.com





Les géraniums, des vivaces généreuses pour les plates-bandes fleuries



Les géraniums vivaces (les « vrais » géraniums) sont des plantes pleines de vitalité et d'excellents couvre-sols qui en fonction de la variété, trouveront leur place dans des situations très variées. Robustes, demandant peu d'entretien et très durables, elles forment très vite de jolies touffes très fleuries qui égayeront vos espaces durant une bonne partie des mois d'été.

Il existe un grand choix de cultivars horticoles offrant une énorme diversité en terme de feuillage, couleurs de fleurs, hauteur...

Vous rencontrerez fréquemment lors de vos promenades le *Geranium robertianum*, (l'herbe à Robert) lui annuel poussant spontanément sous nos latitudes.

Famille : Géraniacées

Période de floraison : de mai à septembre selon les espèces. Le geranium « rozanne » a quant à lui, le gros avantage d'avoir une floraison très longue et ce jusqu'aux premières gelées.

Couleur des fleurs : blanches, roses, pourpres, bleues... plates ou étoilées, leurs pétales sont souvent veinés d'une teinte contrastée.

Feuillage : elles prennent de belles colorations automnales. Certaines espèces ont un feuillage persistant, offrant donc une couverture du sol toute l'année.

Exposition : la plupart des espèces se plaisent dans des situations ensoleillées ou mi-ombragées. Certaines se plairont également dans des situations totalement ombragées.

Plantation, rempotage : printemps ou automne.

Utilisation : souvent aromatiques, beaucoup de variétés font d'excellents couvre-sols, avec souvent une floraison intéressante.

Type de sol : sol humifère très drainant (craignent les sols lourds et humides en permanence).

Méthode de multiplication : division de la touffe au printemps.

Densité de plantation : 4 à 9 plantes/m²

Rusticité : rustique (pour la plupart jusqu'à -20°C).

Maladies et ravageurs : très solides, ils sont très peu sujets aux maladies. Seul l'oïdium peut apparaître dans les régions fraîches et très humides. Protégez les jeunes plantes des petites limaces noires au départ de la végétation et au début de l'automne.

Toxicité : certaines variétés présentent une toxicité.



Exemples de variétés intéressantes:



Exemples d'utilisation:

Aire de dispersion du cimetière de Gelbressée à Namur, comprenant plusieurs variétés de geraniums.



Une équipe spéciale au cimetière de Wépion

En ce frisquet matin du 6 octobre, Thomas Goffin et Yves Conard, ouvriers chargés du cimetière de Wépion ont été rejoints par deux autres équipes pour un travail inhabituel. Ils doivent désherber les espaces inter-tombes avant d'y installer des tapis de sedum, et comme tout se fait à la binette dans ce cimetière de presque 1 ha, un peu de renfort est bienvenu ! La tonte des espaces enherbés de ce cimetière demande 3 jours à 2 hommes. C'est pour réduire ce travail que les inter-tombes seront plantés de sedum couvre-sol.



La binette est en effet la méthode privilégiée car elle est à peu près la seule applicable dans les espaces étroits et qu'elle est de loin la plus écologique, mais aussi la plus précise et rapide en termes de résultat. Nous avons demandé à l'équipe ce qu'ils pensaient de cette méthode ancestrale.

Aimez-vous travailler à la binette ?

Yves et Thomas : « Ca ne nous dérange pas. En pratique, je préfère désherber au brûleur, précise Yves, mais je n'aime pas l'idée que je brûle des insectes avec les plantes. »

Quel est l'avantage de la binette par rapport aux autres méthodes de désherbage écologique ?

Yves et Thomas : « C'est plus rapide. Le réciprocatteur est efficace aussi mais il ne passe pas partout. En tout cas on préfère les méthodes écologiques aux chimiques ! »



Y a-t-il des inconvénients ? Ca devient fatigant après combien de temps ?

Yves et Thomas : « Il n'y a pas vraiment d'inconvénient. A la fin, on a parfois les bras qui tirent un peu mais ce n'est pas une tâche tellement contraignante, moins que la taille des haies par exemple, où il faut porter une machine de plusieurs kilos. »

Avez-vous l'impression d'avoir un rôle d'exemple vis-à-vis des citoyens ?

Yves et Thomas : « Oui ! Même si il faut souvent expliquer ce qu'on fait. On a des dépliants à donner aux gens qui posent des questions ou qui râlent. »

CECOTEC : Matériel et outillage de désherbage écologique

- Nous produisons la plupart de nos outils dans notre atelier situé à Theux (fabrication wallonne presque exclusivement).
- Nous utilisons à titre personnel nos fabrications et nous développons nos outils en fonction de la demande de nos clients (nouveaux outils pour la roue maraichère notamment).

info@cecotec.be

Chemin des Maraudeurs, 6
4910, Theux (Belgique)



Tél. +32 474/25.83.81

Évitez l'emploi
d'herbicides
chimiques !

Journée sur les techniques alternatives de désherbage à Gembloux

Le 26 octobre 2016, plus de 300 professionnels des espaces verts se sont rendus au Centre des Technologies Avancées de Gembloux afin de participer à une journée consacrée aux techniques alternatives.

Durant cet évènement, organisé par plusieurs structures, dont le Pôle GD, les participants ont pu se familiariser avec les nouvelles techniques de désherbage qu'elles soient manuelles, thermiques ou mécaniques. Plusieurs firmes actives dans le domaine étaient présentes et ont présenté leur matériel. De plus, les participants ont pu assister à plusieurs conférences relatives aux techniques alternatives et au zéro phyto.

Cerise sur le gâteau, le Ministre de l'Environnement, Carlo Di Antonio était présent pour répondre aux nombreuses questions des élus et du personnel communal. Il ne fait aucun doute que cette journée riche en échanges, aura permis aux personnes présentes de repartir avec de nouvelles idées pour parvenir au zéro pesticide.



AgriRecover vous débarrasse de vos produits phyto

Dans la cadre du PWRP, beaucoup de produits phytopharmaceutiques ne peuvent plus être utilisés, comme les produits portant un symbole T, T+, C ou X.

Mais ces produits ne peuvent pas être jetés n'importe comment! Pour vous en débarrasser, la société AgriRecover vous propose de collecter gratuitement vos PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables) une fois tous les deux ans. Cette collecte gratuite a lieu les années impaires. Il vous est également possible de vous débarrasser de vos PPNU les années paires mais dans ce cas, cette collecte est payante.

La société AgriRecover se charge également de collecter vos déchets d'emballages spécifiques aux produits phytopharmaceutiques.

Plus d'informations sur :

www.agrirecover.eu/be-fr/collecte/info-collecte



Zéro pesticide pour protéger les publics vulnérables

Le 1er juin 2018, une nouvelle réglementation relative aux publics vulnérables entrera en vigueur. Il ne sera plus permis d'utiliser des produits phytopharmaceutiques dans les espaces fréquentés par les enfants, les femmes enceintes, les personnes malades, âgées ou handicapées. En plus des espaces publics, beaucoup d'espaces privés sont concernés par cette mesure : écoles, maisons de repos, hôpitaux, terrains de sport,...



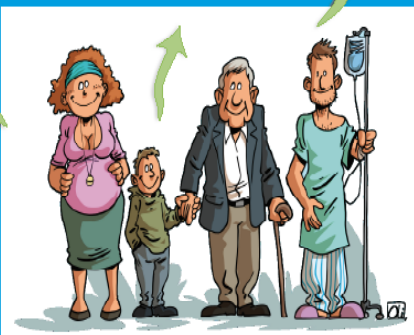
Pour illustrer cela et vous aider à diffuser l'information, les facilitateurs ont réalisé un panneau reprenant les points de la législation relatifs à cette nouvelle mesure. Vous pouvez demander ce panneau auprès des facilitateurs « zéro pesticide » qui vous le transmettront en format PDF.

Au 1^{er} juin 2018, les phytos seront Interdits à moins de ...

50 mètres des espaces fréquentés par les élèves (écoles, internats), les crèches,...

10 mètres des aires de jeux, des aires pour la consommation de boissons et de nourritures

50 mètres des hôpitaux publics et privés, maisons de repos, lieux accueillant des personnes handicapées



Le paillage de miscanthus, une foule d'avantages

Les avantages du paillage en général sont maintenant bien connus et reconnus. Parmi les principaux, un paillage efficace permettra de limiter l'érosion du sol, de le protéger du soleil et du gel mais aussi et surtout de limiter l'apparition des plantes indésirables, d'apporter progressivement de la matière organique et de réduire l'arrosage. De plus, le paillage peut être une manière de recycler certains déchets verts.

Il existe dans le commerce une grande diversité d'offre de divers matériaux, comme les écorces de bois, coques de cacao, paillis de chanvre, paillis de lin... Mais tous n'apportent pas les mêmes bienfaits et certains sont même déconseillés au pied de certaines plantes ornementales sensibles. Le choix du paillage mérite donc d'être réfléchi !

Alors qu'en est-il du miscanthus ?

Ce paillis, au départ de couleur paille, grisera légèrement après le premier hiver. Il a le grand avantage d'avoir un pH neutre et de ne pas contenir de graines. Vendu en sac ou en vrac, il est conseillé d'étendre au sol une couche de 5 à 7 cm, pour obtenir une couverture efficace pendant deux ans. Par la suite, il est conseillé d'y ajouter une fine couche afin de maintenir son efficacité optimale.

Cette haute graminée, pouvant atteindre 4,5 m de haut, est très décorative grâce à son feuillage et ses grandes inflorescences. Les rhizomes font des rejets équivalents aux bambous sans toutefois être envahissants. Bien qu'originnaire de l'est de l'Asie, le miscanthus est tout à fait rustique sous nos latitudes.

Notons enfin que la production de ce paillage est cohérente avec le développement durable. En effet, elle demande très peu d'eau, ne nécessite aucun apport d'engrais ni pesticide car elle n'a actuellement aucun ravageur et maladie connus ! Les cultures de miscanthus ont aussi l'avantage de capter de grandes quantités de CO_2 , stockés dans ses tiges et rhizomes.





Cher Docteur GD,

Je suis furax parce que j'ai perdu plusieurs dents et je suis condamné à manger de la soupe tout l'hiver. Voici l'histoire :

Fin octobre, je suis allé entretenir la tombe de Josiane, ma défunte épouse au cimetière communal afin qu'elle soit présentable pour la Toussaint (la tombe hein, pas mon épouse). Quel ne fût pas mon étonnement, quand j'ai remarqué que le cimetière avait été totalement enherbé et que les magnifiques graviers avaient laissé la place à une pelouse dégueulasse digne d'un terrain de football de dernière provinciale ! Je pris mon courage à deux mains et m'encourageai pour avancer : « Marcel tu en as vu d'autres, tu ne vas pas laisser une pelouse de 5 centimètres de hauteur t'arrêter ». Et je commençai donc mon périple vers la tombe de mon épouse. Or, le sol était jonché de feuilles mortes. Résultat, alors que j'allais atteindre mon objectif, je glissai sur l'une d'entre elle et me retrouvai dans un trou fraîchement creusé. Après une chute longue de plusieurs secondes, je m'écrasai finalement au fond de la tombe. Petit inconvénient, certains os (sans doute appartenant au locataire de la tombe voisine) étaient toujours présents. Mon visage rencontra donc un fémur et je perdis une bonne partie de ma dentition ! Une fois que j'eus repris mes esprits, je réussis à sortir de la tombe à l'aide d'un cubitus et d'un radius trouvés sur place et allai rencontrer le fossoyeur. Or, celui-ci m'ayant vu sortir de la tombe tel un zombie, prit peur, et m'assena d'un violent coup de pelle. Je me réveillai quelques semaines plus tard à « l'Hôpital des bons vivants ».

Cher Docteur, cette nouvelle technique de gestion est tout à fait irresponsable. Il faut que ça change. L'enherbement combiné à la présence de feuilles mortes rend le sol beaucoup trop glissant et boueux.

Marfel l'édenté

Cher Marfel,

Tout d'abord, concernant votre dentition, je vous conseille d'éviter de dire des mots comprenant des « s » ou des « ch ».

Concernant la gestion de ce cimetière, l'enherbement est une alternative de plus en plus utilisée par les communes. En effet, elle permet de faciliter l'entretien (tonte) tout en en gardant un aspect esthétique intéressant (même si ce n'est pas à votre goût). Vous aurez sans doute remarqué que de nombreuses plantes couvre-sols étaient présentes entre les tombes afin de ne plus devoir entretenir ces espaces. L'enherbement permet également de donner un aspect homogène au cimetière, noyant ainsi un pissenlit ou une « mauvaise herbe » dans cette masse de verdure.

Enfin, quant à votre chute au fond du trou, sachez que normalement, une couche de graviers de 2 à 3 centimètres est toujours existante sous l'enherbement afin d'éviter l'apparition de boues ou éviter toute glissade. Le fait que vous ayez glissé sur les feuilles est « strictement » dû au hasard et cela aurait très bien pu être se produire dans un cimetière uniquement composé de graviers. L'enherbement n'y est donc pour rien.

Si néanmoins, vous ne vous sentez toujours pas en sécurité dans ce cimetière enherbé, n'hésitez pas à investir dans des chaussures d'alpinisme qui vous permettront de rester sur la terre ferme ou équipez-vous d'une fusée éclairante si par manque de chance, vous devriez encore une fois, vous retrouver au fond du trou.

Sachez également que cette nouvelle technique est beaucoup plus respectueuse de l'environnement et surtout, meilleure pour votre santé. Ceci n'est pas à négliger.

En espérant vous avoir rassuré, je vous souhaite une bonne année 2017.

Votre dévoué Dr GD



Attention : utilisez des produits phyto homologués !

Si vous pulvérisiez encore sur certains de vos espaces publics, n'oubliez pas de vérifier que votre produit est toujours agréé. En effet, de nombreux produits comme le **Zapper** ou le **Kid Way** ne sont plus homologués et ne peuvent donc plus être utilisés.

Pour vérifier l'homologation des produits:

- surfez sur fytoweb.be (référence légale en terme d'homologation des PPP)
- contactez les facilitateurs « zéro pesticide » !

Belcanthus[®]

Issu d'une agriculture locale, durable et respectueuse de l'environnement.

Paillis de miscanthus 100% naturel

Ne contient aucun résidu de pesticide, d'engrais ou autre matière nocive.

la jeune Province
Brabant wallon

1er Prix de l'innovation dans le secteur agricole.

Certificat attribué pour l'année 2013
Province du Brabant Wallon

Infos et points de vente : Belcanthus.be

☎ 0476/768445 ✉ info@belcanthus.be [Belcanthus](https://www.facebook.com/Belcanthus)

INFO PHYTO

Pôle Wallon de Gestion Différenciée asbl.

Equipe des Facilitateurs « zéro pesticide » :

- 
- **Thibaut Mottet** : 0483/44.00.94
thibaut@gestiondifferentiee.be
 - **Jean-Nicolas Arnould** : 0483/14.02.62
jean-nicolas@gestiondifferentiee.be
 - **Frédéric Jomaux** : 0470/99.03.19
frederic@gestiondifferentiee.be
 - **Valérie Vanparys** : 0470/99.03.20
valerie@gestiondifferentiee.be

Comité de rédaction/Editeurs responsables Jean Nicolas Arnould & Thibaut Mottet

Remerciements :

Le comité de rédaction remercie chaleureusement l'équipe du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel pour la traduction en Allemand



Avec le soutien de



Wallonie

